

Compte-rendu de réunion

Agence de ROUEN
53 Quai du Havre B. P. 1052 – 76172 ROUEN Cedex 1
☎ 02.35.07.94.20 – Fax : 02.35.07.94.29
E-mail : ingetec.rouen@ingetec.fr

Réunion du 06/07/2017

| | | | |
|------------------------|--|---------------|----------------|
| Emetteur : | DESTOMBES Pierre-Briec | Date : | 06/07/2017 |
| N°Aff. : | 10784 | Réf | PBD/10784 CR07 |
| Opération : | Rétablissement de la continuité écologique de la Brèche (60) Secteur des moulins du Pont de Pierre et du Petit Fitz-James Mission de maîtrise d'œuvre | | |
| Ordre du Jour : | Réunion de rendu phase II : Avant-Projet (AVP) | | |

Les remarques concernant le présent compte-rendu doivent être formulées dans les 8 jours suivant la date d'envoi. - Passé ce délai, il sera considéré comme adopté.

| Entité | Nom | E-mail (impératif) | Présent (X) / excusé (-) | Diffusion |
|---|---|--|-----------------------------|-----------|
| SIVB | Mme REMBAUVILLE Brigitte Vice-présidente | sivbreche@gmail.com | | X |
| | M COPEL Alain Président | | X | X |
| | M MARAZANOFF Jean-Paul Vice-président | | X | X |
| | M LE CORRE Erwan | | X | X |
| | Mme RENAUD Lou | | X | X |
| Mairie Clermont | M MINE Franck Délégué communal | franck.mine@mairie-clermont.fr | | X |
| | Mme BOUTEAUD Laure | laure.bouteaud@mairie-clermont.fr | X | X |
| | Mme CARBASA Zelina | zelina.carbasa@mairie-clermont.fr | X | X |
| Mairie Fitz-James | M PELLERIN Jean-Claude Maire | jc.pellerin@commune-fitz-james.fr7 | | X |
| | Mme LEFEBVRE Nathalie Délégué | lefebvrebruno9201@neuf.fr | | X |
| | M GAGLIARDI Gilles Délégué communal | eg.gagliardi@free.fr | | X |
| Communauté de Communes du Clermontois | M. TRANNOIS Florent | f.trannois@pays-clermontois.fr | | X |
| Agence de l'Eau Seine Normandie | M MENVIELLE Erwan | menvielle.erwan@aesn.fr | X | X |
| Région Hauts de France | Mme SIRON Anne | anne.siron@hautsdefrance.fr | | X |
| Conseil Départemental de l'Oise | M LOGEREAU Cyril | cyril.logereau@oise.fr | X | X |
| AFB SD 60 | M. DEROZIER Eric | eric.derozier@afbiodiversite.fr | X | X |
| | Mme TUAUX Sophie | sophie.tuaux@afbiodiversite.fr | - | X |
| DDT Oise | Mme MINGUET Marie-Christine | marie-christine.minguet@oise.gouv.fr | | X |
| | Mme JOUIN Cécile | cecile.jouin@oise.gouv.fr | X | X |
| Fédération de Pêche de l'Oise | Mme GRUAU Emeline | gruau.fdpeche60@orange.fr | X | X |

Compte-rendu de réunion

Agence de ROUEN
53 Quai du Havre B. P. 1052 – 76172 ROUEN Cedex 1
☎ 02.35.07.94.20 – Fax : 02.35.07.94.29
E-mail : ingetec.rouen@ingetec.fr

Page2/3

| | | | | |
|--|---------------------------------|--|---|---|
| Direction Interrégionale des routes Nord | M. BRAS Ludovic | ludovic.bras@developpement-durable.gouv.fr | | X |
| AAPPMA le Scion | M POULAIN Philippe Trésorier | | | |
| | M BONNET Arnaud Président | valerie.bonnet6@free.fr | | X |
| Ingetec | M DESTOMBES Pierre-Brieuc | pierrebrieucdestombes@ingetec.fr | X | X |
| | Mme JAVANSHIR Nazila | nazilajavanshir@ingetec.fr | X | X |

Ce compte-rendu porte sur la réunion du 6 juillet 2017 dans la salle CASSINI, 19 place de l'Hôtel de Ville à Clermont, ayant pour objet le rendu de la phase II d'AVP.

Le support Powerpoint utilisé pour la réunion (avec quelques modifications demandées lors de la réunion) et le rapport d'avant-projet définitif sont joints au présent compte rendu.

Rappel de l'objectif de la mission :

L'objectif de la mission est de restaurer la continuité écologique sur deux ouvrages de la Brèche sur les communes de Clermont et de Fitz-James et d'apporter des améliorations sur le fonctionnement hydromorphologique des deux bras.

Fitz-James :

Les propriétaires du moulin sont circonspects vis-à-vis du projet et ont besoin d'être rassurés sur le devenir des maçonneries de leur moulin. Il est demandé à Ingetec de fournir un argumentaire pour convaincre. Un constat d'huissier sera réalisé préalablement aux travaux.

L'assainissement du moulin a été régularisé. Il conviendra donc de prolonger le réseau pluvial. Le bras usinier pourra être aménagé en noue végétalisée ou couverte pour agrandir les possibilités de parking. La commune de Fitz-James donne son avis prochainement.

La passerelle existante sera détruite.

Etant dimensionnée actuellement pour un cheminement piéton, le projet de restauration écologique n'a pas vocation à financer une passerelle de plus grand gabarit (pour laisser passer des engins lourds de 50cv). Le coût supplémentaire de dimensionnement et de pose de cette passerelle de gabarit supérieur serait à la charge de la commune de Fitz-James, si elle souhaitait qu'elle soit réalisée.

Les étangs des propriétaires se trouvant à l'aval de l'ouvrage de la RN31, actuellement ennoyé, pourraient voir leurs niveaux abaissés. Un suivi piézométrique serait superfétatoire au vu des enjeux privés.

Sous réserve de l'avis du maire de Fitz James, il est proposé de favoriser le bon fonctionnement de l'ouvrage RN31 par abaissement de la ligne d'eau de la Brèche, plutôt que de préserver le niveau des plans d'eau privés.

L'intérêt hydraulique du chenal longeant la RN31 est réel. Les travaux concernant l'ouvrage de surverse est conservé.

Pont-de-Pierre

Les palplanches sont arasées jusqu'au niveau du lit actuel. Les arasés seront recouvertes par la recharge alluviale prévue dans le programme et la reprise du transit sédimentaire.

Le projet de dévoiement de la canalisation d'alimentation en eau potable sera supporté dans un projet à part (raisons esthétiques et pratiques invoquées par la commune de Clermont) et porté par la Communauté de Communes du Pays Clermontois.

Remarques sur les projets

Les rampes hydrauliques seront construites avec des enrochements de diamètre limité.

La modélisation prévue en phase Projet donnera toutes les indications de répartition des débits, de vitesse et de hauteur.

La fiabilité de la modélisation hydraulique est ré-évoquée par le maître d'ouvrage qui estime que les calages sont erronés. Lors de la prochaine réunion, Ingetec répondra aux questions restant concernant le calage du modèle réalisé en phase précédente. Ingetec doit transmettre au maître d'ouvrage les levés topographiques réalisés sur les sections en amont des moulins.

Hors réunion :

Réponses aux questions des aménagements de Fitz-James suite à la réunion avec M. le maire et le SIVB le 07/07/2017 :

La mairie de Fitz-James souhaite que la passerelle soit dimensionnée pour le passage d'un tracteur 50 CV de 3T et de son traineau (poids : 800 Kg, largeur : 2,5 m) afin de faciliter l'entretien de sa parcelle. La commune prendrait à sa charge la différence de prix entre le chiffrage pour une passerelle identique à l'existante et celle souhaitée. Un choix de passerelle sera acté par la commune après chiffrage des deux types de passerelle. Dans le cas où le chiffrage pour la passerelle redimensionnée n'est pas validé par la commune de Fitz-James, il sera réalisé une passerelle à l'identique de celle existante.

Le devenir du bras usinier à la sortie du moulin est confié techniquement et financièrement à la commune de Fitz-James qui souhaite aménager des places de stationnement. Mme. Pigeon du bureau d'études AREA est en charge du projet dans le cadre de la requalification de la voirie rue Pasteur.

La coexistence de ces deux projets nécessite une relation étroite entre les bureaux d'études INGETEC et AREA.

M. le maire acte l'objectif d'amélioration du fonctionnement de l'ouvrage RN31 par abaissement de la ligne d'eau, avec la possibilité qu'il entraîne un abaissement du niveau des étangs privés.

Aménagement des exutoires de réseaux pluviaux en amont du moulin du Petit Fitz James :

L'intérêt de l'aménagement de noues ou fossés plutôt qu'un prolongement des réseaux vers le nouveau lit est à étudier.

Suites à donner :

- note présentant les effets sur le bâti du moulin de Fitz James (intégrée dans le rapport AVP)
- mise à jour du chiffrage niveau AVP
- chiffrage comparatif de niveau AVP d'une passerelle simple, d'une passerelle grand gabarit, des coûts d'étude complémentaires (géotechnique...)
- rapport de niveau PROJET
- demande d'abrogation du règlement d'eau par les propriétaires du moulin du Petit Fitz James
- aucune DIG n'est nécessaire.
- les ABF seront consultés pour avis en phase PRO.

Planning

- Projet (PRO) : mi-septembre
- Copil phase 3 présentation du PRO : fin septembre
- Réunion publique
- DCE : octobre
- Consultation des entreprises : novembre
- ACT choix de l'entreprise : début 2018
- Travaux : printemps/été 2018

Prochaine réunion : fin septembre 2017